Région → Actualité

LOISIRS ■ Le rando-festival consacré à Richard Cœur de Lion se déroulera du 2 au 5 août 2012

Châlus repart pour sa noble croisade

Le prochain été peut sembler encore loin, mais le Festival Richard Cœur de Lion a posé ses jalons. La "croisade" se terminera à Châlus le 5 août 2012.

Maurice Fougeras
maurice.fougeras@centrefrance.com

Ce rando-festival, devenu biennal, a été lancé en 2008 et en sera à sa 3e édition en 2012. Unique en Europe sous cette forme, il rassemble 90 cavaliers en costume d'époque et célébrera cette année le 810e anniversaire de la mort de Richard Cœur de Lion.

Les cavaliers ne vont pas seulement parader sur la place de Châlus mais vont parcourir 223 km au total, répartis sur trois itinéraires distincts sur trois régions et quatre départements (*voir encadré*). Ils seront accompagnés de marcheurs et de vététistes pendant quatre jours, du jeudi 2 au dimanche 5 août, en grande majorité (70 %) sur des chemins de randonnée.

BONS BLASONS. Au Club de la Presse, l'édition 2012 a été dévoilée avec (*de gauche à droite*) Christophe Eoche-Duval, Marie-Claire Bodit, Francis Comby, Marie-Annick Dumortier, Sylvie Belli et Justine. PHOTO PASCAL LACHENAUD.

Des lieux symboliques

L'association "Richard en Occitanie" vient de présenter les grandes lignes de cet événement. Son président, Christophe Eoche-Duval, a levé le voile sur les trois parcours qui « partiront tous de lieux symboliques et historiques : Pompadour, haut lieu du cheval, la cathédrale Saint-Etienne de Limoges et le Château de La Rochefoucauld, en Charente. Le point de convergence sera Châlus le 5 août, pour des spectacles trilingues en français, en anglais et en occitan ».

Tourisme culturel

La formule du festival est en effet marquée historiquement mais laisse une très large place à la fête. Les étapes de midi et du soir se feront autour de banquets médiévaux ouverts au public, et les soirées autour du cinéma en plein air pour retrouver Richard, Ivanhoé ou Robin des Bois. « On fait faire du tourisme culturel, précise Christophe Eoche-Duval. On attire des touristes vers un patrimoine historique qu'on espère faire découvrir au reste de la France, pendant la période estivale ».

Le Mas-Jambost sur le fil

Un tel festival mérite plus qu'une mise en scène. Les costumes des 90 cavaliers représentent un travail hors du commun car les coupes seraient peu utilisées de nos jours. Le partenariat du lycée Mas-Jambost à Limoges est donc précieux.

Marie-Annick Dumortier, professeur d'art appliqué, a confié aussi aux élèves bac pro et BTS la confection de la robe d'Aliénor d'Aquitaine, mère de Richard. « C'est un travail valorisant et nous avons fait le choix parmi une dizaine de planches ». Marie-Claire Bodit, professeur, précise que « le travail sur les 90 tenues de cavaliers a commencé il y a un an, avec les premières années de Bac pro. Ils ont fait tout d'abord des maquettes posées sur des supports en forme de mannequin réalisés par les élèves Bac pro modeleur. Les BTS, qui ne sont pas des couturières mais des techniciennes des métiers de la mode, ont réalisé un dossier complet informatisé qui suit toutes les étapes de fabrication. Par exemple, la robe d'Aliénor apparaît ainsi en 3 D ».

Le travail en coulisse des petites mains prépare donc une voie royale pour la poigne de fer du roi Richard. ■

3 PARCOURS

Départs simultanés. Les cavaliers se partageront trois itinéraires à partir du jeudi 2 août. 2012.

Pompadour, puis Beyssenac, Lanouaille (Dordogne), Jumilhac-le-Grand, La Barde, Bussière-Galant, Firbeix, Châlus.

Cathédrale de Limoges, puis Condat, La Borie, Solignac, Jourgnac, Nexon, Rilhac-Lastours, Les Cars, Châlus.

La Rochefoucauld (Charente), Saint-Sornin, Montbron, Les Salles-Lavauguyon, Saint-Mathieu, Boubon, Cussac, Champagnac-la-Rivière, Châlus.

MISSIONS LOCALES ■ Les conseillers participent à l'évolution des pratiques

Discriminations : savoir pour prévenir

L'Association régionale des missions locales a consacré sa seconde journée professionnelle aux discriminations. Une problématique passée au crible hier, à Chéops, devant les conseillers des missions locales du Limousin.

Chargée d'assurer la mise en réseau autour de la capitalisation et du transfert de bonnes pratiques, l'ARML du Limousin organisait hier sa seconde journée professionnelle, en direction des salariés des six missions locales de la région. Sur le thème sensible des discriminations. Une problématique que les professionnels, chargés de l'insertion des jeunes, sont censés bien connaître et savoir déjouer. Mais est-ce si facile ?

FORMATION. Les conseillers des missions locales sont aussi là pour éclairer les représentants des entreprises. PHOTO B. AZZOPARD

Le paradoxe français

De fait, chacun peut énumérer au moins une dizaine de motifs de discriminations dans le travail : genre, orientation sexuelle, ethnie, grossesse, état de santé, handicap, apparence physique etc.. Mais le propos du sociologue des organisations, Jean-François Gaudeaux, aura sans doute ébranlé quelques certitudes.

Tout d'abord par ce rappel du retard de la France à se mettre en cohérence avec le traité d'Amsterdam et sa position unique dans toute l'Europe. « Pendant des années, la France s'est contentée de parler de "racisme" ou de non "intégration", tout en étant le seul pays d'Europe à faire de la discrimination un délit pénal... » Néanmoins, en ce qui concerne les discriminations à l'embauche, la France aura mis cinq ans avant de se mettre en conformité avec la directive européenne édictée par l'Europe en 2000.

Ce qui a valu à certaines entreprises, comme Renault, des condamnations parfois très lourdes. D'où l'inquiétude des entreprises - notamment les PME et TPE - qui bien souvent ne savent pas ce qui est permis ou non dans le cadre d'un recrutement. « Elles ont besoin d'être éclairées et c'est aussi le rôle des conseillers des missions locales, souligne Jean-François Gaudeaux. Les entreprises attendent un accompagnement à ce niveau. Le problème, c'est que trop souvent, elles s'attachent uniquement à la mission sociale des conseillers, ce qui est un frein à un véritable partenariat. »

Mettre les préjugés à distance

« Le conseiller doit mettre à distance ses préjugés ou son militantisme, sous peine d'être intransigeant sur certaines discriminations et moins sur d'autres, insiste encore Jean-François Gaudeaux. Il faut donc se former sur la totalité des discriminations et apprendre à repérer les discriminations indirectes. »

Bref, aux missions locales d'aider les entreprises à faire émerger des critères objectifs de recrutement, sans forcément brandir les codes. Et de contribuer à faire disparaître des préjugés qui ont la vie dure dans notre pays. Pas si simple ! ■

ÉNERGIE

Le logement social limousin et EDF désormais partenaires

SIGNATURE. Le député-maire de Limoges, Alain Rodet (*à gauche*), président d'AROLIM, a signé un partenariat avec EDF, représenté par André Kiener, directeur commercial.

Le logement social n'échappe pas aux serrements de vis budgétaires.

Il est donc contraint de chercher de nouveaux financements. Bonne nouvelle pour les organismes HLM, EDF joue les mécènes depuis 2006, grâce à un système assez complexe de "certificats d'économie d'énergie", qui aboutit au final à verser de l'argent aux bailleurs.

Depuis cinq ans, EDF a ainsi financièrement contribué à la rénovation ou construction de 1,2 million de logements en France, dont 500.000 logements sociaux, évidemment chauffés à l'électricité.

Le Limousin bénéficie lui-aussi de cette politique. Hier, le président d'AROLIM-USH du Limousin (Association régionale des organismes HLM du Limousin), Alain Rodet, a donc signé une convention en ce sens avec André Kiener, directeur commercial EDF Grand Centre. AROLIM représente dix-sept organismes de logement social.

La convention permettra de financer des travaux d'isolation, d'installer du matériel performant ou de construire des logements aux nouvelles normes. ■